



## Informations et renseignements :

### Service Urbanisme

Ville de Dinan  
46, rue de Bertrand Robidou  
22100 Dinan  
02.96.87.89.89  
s.urbanisme@dinan.fr

### Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)

13, rue Saint-Benoît  
22000 Saint-Brieuc  
02.96.60.84.70

### Service Patrimoines

Ville de Dinan  
21, rue du Marchix  
22100 Dinan  
02.96.87.58.72  
s.guinebaud@dinan.fr



## Quelles démarches administratives ?

Toute demande d'autorisation de restauration, de mise en peinture ou de changement de menuiseries s'effectue auprès du Service Urbanisme de la Ville de Dinan. Le formulaire est à retirer sur le site de la mairie ([www.dinan.fr](http://www.dinan.fr)). Le dossier est soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

## L'Architecte des Bâtiments de France

Affecté au sein de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) assure une mission de service public dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme. Son champ de compétence est triple :

- Le contrôle des espaces protégés : mission à caractère régalién où l'ABF veille à l'application des législations sur les abords des monuments historiques, les sites protégés et les sites patrimoniaux remarquables ;
- La promotion de la qualité architecturale et urbaine ;
- La conservation du patrimoine : l'ABF participe à la surveillance de l'état sanitaire des immeubles protégés au titre des monuments historiques. Il assure la maîtrise d'œuvre des travaux de réparation des immeubles classés. Il peut par ailleurs être nommé conservateur des monuments historiques appartenant à l'Etat et affectés au ministère de la culture.

Concernant les sites patrimoniaux remarquables, l'ABF veille à la cohérence des dispositions inscrites au plan de sauvegarde (loi Malraux de 1962 visant à prévenir la destruction des centres anciens) lors de son élaboration, puis à leur respect lors des travaux intérieurs et extérieurs des immeubles. Il revient à l'Architecte des Bâtiments de France d'assurer la surveillance générale des sites patrimoniaux remarquables en vue de préserver leur caractère esthétique et de conserver les immeubles qui présentent un intérêt historique.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter la rubrique « *Urbanisme* » Sur le site internet de la Ville de Dinan ([www.dinan.fr](http://www.dinan.fr)).

Laissez-vous conter Dinan, ville d'art et d'histoire...  
... en compagnie d'un guide-conférencier agréé par le ministère de la Culture

Le guide vous accueille. Il connaît toutes les facettes de Dinan et vous donne des clefs de lecture pour comprendre l'échelle d'une place, le développement de la ville au fil des ses quartiers. Le guide est à votre écoute. N'hésitez pas à lui poser vos questions.

### Le service Patrimoines

Qui coordonne les initiatives de Dinan, Ville d'art et d'histoire et a conçu cette brochure en partenariat avec le Service Urbanisme de la Ville. Il propose toute l'année des animations pour les dinannais, pour les touristes et les scolaires. Il se tient à votre disposition pour tout projet.

### Dinan appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le Ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'Architecture et du Patrimoine, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides conférenciers et des animateurs du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XXe siècle, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 160 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

### A proximité

Fougères, Laval, Concarneau, Dinard, Quimper, Rennes, Vannes, Lorient, Vitry, Coutances, Nantes, Guérande, Rennes, métropole et le Pays de Morlaix bénéficient du label Ville et Pays d'art et d'histoire.

*« Quand on fait des ornements sur la menuiserie plate, on appelle cela pousser des moulures, comme quart de ronds, doucins, filets, croix, talons, plats bandes, baquettes d'tout cela se pousse avec quillaines, mouchettes d'rabots ronds. Les autres ornements qui se taillent sur le bois regardent la sculpture ».*

Des principes de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et des autres arts qui en dépendent, par André Félibien, H.-B. Coignard (Paris), 1676.

Crédits photographiques : Service Patrimoines Mairie de Dinan  
Conception : Service Urbanisme / Réalisation : Service Communication Mairie Dinan  
Impression : Imprimerie Du Guesclin - Quévert



# laissez-vous CONTER

## Un nuancier pour les portes

En Secteur Sauvegardé de Dinan

Ville et Pays d'art et d'histoire

# BRÈVE HISTOIRE DES MENUISERIES...

Les menuiseries d'une habitation participent à la composition de la façade. Elles comprennent : les fenêtres, les contrevents, les persiennes, les volets intérieurs, les portes d'entrée, les portes de service et les portes de jardin. Les formes et les techniques évoluent selon les époques de construction.

## Le gothique tardif

Dinan conserve 48 maisons en pan de bois datant des XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles. Ces constructions sont réparties en deux types : les maisons à mur pignon sur rue et celles à mur gouttereau sur rue. Dès la fin du XV<sup>ème</sup> siècle l'aristocratie dinannaise se distingue par la construction d'habitations en pierre. Ces hôtels particuliers se composent d'un corps principal et d'une aile en retour. Une tourelle d'escalier assure la distribution des deux corps de bâtiments.

Les portes, étroites et basses, donnent sur la cage de l'escalier en vis. L'encadrement de la porte est en pierre de taille comportant une moulure (chanfrein, doucine). Aux XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles le linteau est orné d'un arc en accolade. Les portes sont des menuiseries pleines à deux épaisseurs de planches horizontales et verticales, assemblées par des clous et des pentures. Parmi les décors les plus fréquents au XV<sup>ème</sup> siècle et au début du XVI<sup>ème</sup> siècle on retrouve les « plis de serviette ». Cet ornement de style gothique imite un cuir ou un parchemin dont les extrémités sont repliées plusieurs fois sur elles-mêmes.



## Le XVII<sup>ème</sup> siècle et le vocabulaire antique

L'habitat du XVII<sup>ème</sup> siècle restent sur le modèle développé au siècle précédent, avec une évolution du décor sculpté qui intègre le vocabulaire décoratif de la Renaissance (pilastres, frontons plein-cintre, boules, coquilles). La porte n'est plus directement fixée sur l'encadrement en pierre mais sur un dormant. Le motif décoratif à caisson couvre la porte. Il trouve son origine dans l'architecture antique et peut prendre diverses formes : carrés, losanges, ovales, polygones.

## La recherche de la lumière

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle la construction d'hôtels particuliers et d'immeubles urbains s'intensifie. Entre 1720 et 1777, sept hôtels particuliers sont édifiés modifiant ainsi la physionomie de la ville. Pour favoriser l'entrée de la lumière dans les habitations, les portes gagnent en hauteur. Elles comportent une imposte vitrée fixe, qui éclaire l'entrée et l'escalier. L'imposte vitrée est protégée par des barreaux de défense intérieurs ou extérieurs, ou encore par une grille en fer forgé. Dans certaines habitations il existe une traverse d'imposte en pierre. Les menuiseries des portes sont composées de cadres et de panneaux.

## L'annonce des villas urbaines

Le XIX<sup>ème</sup> siècle est marqué par la construction d'hôtels particuliers isolés implantés au milieu d'un jardin. Cette évolution annonce la construction de villas à l'extérieur de la ville. L'édification d'immeubles urbains alignés sur la rue se poursuit. Comme au XVIII<sup>ème</sup> siècle, les portes d'entrées ont des linteaux ou plates-bandes appareillés alignés sur celles des fenêtres.



Les portes disposent d'une imposte vitrée éclairant l'entrée ou l'escalier de l'habitation. Les menuiseries conservent un dessin à cadres et à panneaux. À l'inverse, les impostes des menuiseries adoptent des dessins élaborés.

## L'évolution des couleurs

Les peintures traditionnelles sont composées d'huile de lin associée à un pigment. La gamme des teintes est limitée, les pigments les plus fréquents sont d'origine locale, à savoir les terres (ocre jaune, ocre rouge, etc.). Le blanc est obtenu par un lait de chaux. On trouve également d'autres teintes comme le gris (cendres), et des verts et bleus (obtenus à partir d'oxydes).

Au cours des siècles les couleurs utilisées pour les menuiseries se sont éclaircies. Des teintes soutenues sont utilisées avant le XIX<sup>ème</sup> siècle comme le rouge sang de bœuf, le gris-vert ou gris bleu sombres. Pour le bâti du XIX<sup>ème</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle des teintes plus claires sont employées comme le gris, gris-vert ou gris-bleu clairs ou encore le blanc cassé.

L'étude des couleurs effectuée sur les portes du centre historique en 2014 a révélé l'utilisation récurrente du brun, du blanc et du gris. La réglementation du Secteur Sauvegardé de la Ville de Dinan préconise l'utilisation du blanc, du blanc cassé et plus rarement du bleu ou du gris. Depuis 1992 la connaissance sur la mise en couleur des menuiseries a évolué : le blanc pur est généralement déconseillé au profit des ocres, des gris, des gris-verts et des gris-bleus.

# ...pour vous aider à composer votre projet

Afin d'aider les propriétaires d'immeubles désireux de modifier les couleurs des menuiseries extérieures, la Ville de Dinan a souhaité éditer ce nuancier qui se veut être un outil de conseils pour la mise en valeur des façades.

## Les menuiseries extérieures

Les portes, fenêtres et volets sont les éléments de menuiseries qui composent une façade. Chaque époque est marquée par des caractéristiques propres, que les restaurations doivent permettre de retrouver. Il convient de maintenir et réparer autant que possible les menuiseries anciennes en privilégiant les matériaux et les techniques d'origine.

## Les matériaux

À l'occasion des restaurations, si le remplacement des menuiseries anciennes est nécessaire, il convient de les restituer en bois, leur matériau d'origine. Il est préférable de choisir un modèle compatible avec l'architecture et l'époque du bâtiment en privilégiant un bois d'essence locale. Isolant, naturel et respectueux de l'environnement, le bois est également un matériau qualitatif. Son entretien régulier constitue aussi la clef de sa longévité. Les volets sont intérieurs, sauf dans le cas où la présence de feuillure ou de gonds témoignent de l'existence de volets battants extérieurs.

L'emploi de châssis en matière plastique (PVC) est malvenu car ce produit industriel/standardisé présente des profils trop larges qui diminuent le clair de jour et banalisent les façades. L'utilisation de montant en PVC ne permet ni une mise en couleur satisfaisante, ni la reproduction des menuiseries anciennes (formes, proportions, modes d'assemblages des différentes pièces de bois des menuiseries).

Le PVC est également néfaste pour l'environnement par son mode de production qui demande beaucoup d'énergie, non biodégradable et toxique en cas de combustion.

## Les teintes de menuiseries

Dans un souci d'intégration dans le contexte environnant, le choix de la teinte des menuiseries extérieures doit s'effectuer de façon harmonieuse. Les vernis et lasures ne sont pas appropriés car ils dénaturent l'aspect du bois et vieillissent mal. Dans le cas de construction en pan de bois apparents non peints, il convient de protéger les éléments de la structure avec de l'huile de lin pour nourrir le bois et ainsi éviter sa dégradation. De manière générale, les volets et fenêtres ont une base de couleur identique, cependant la teinte des volets doit être légèrement plus soutenue que celle des fenêtres. Les portes d'entrée quant à elles sont généralement dans une teinte plus soutenue, voire sombre.

## L'ESSENTIEL

Le nuancier peut vous aider à choisir la teinte de vos menuiseries.

Les menuiseries d'origine en bois doivent, dans la mesure du possible, être conservées et restaurées.

L'emploi du bois sur le bâti existant est obligatoire en Secteur Sauvegardé.

Les menuiseries en PVC ou en aluminium et les volets roulants ne sont pas autorisés en Secteur Sauvegardé.

Le remplacement ou la modification de menuiseries existantes doit faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux auprès du Service Urbanisme de la Ville.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Une étude stratigraphique, réalisée par sondages et faite par un professionnel, permet de déterminer les couleurs d'origine des menuiseries (à la charge des propriétaires).

Des aides financières peuvent être sollicitées.

Le Service Urbanisme se tient à votre disposition pour vous conseiller.

# UN LARGE PANEL DE COULEURS POUR LES PORTES\*

\* Ce nuancier de couleurs est un support indicatif. D'autres nuances peuvent être proposées par les propriétaires.



Une déclaration préalable auprès du Service Urbanisme est nécessaire avant la mise en peinture de vos menuiseries